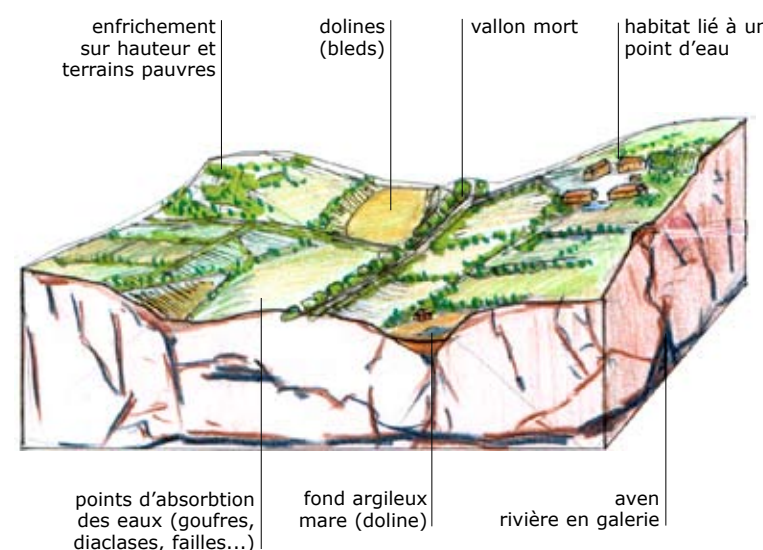




Eau en système karstique et formes paysagères

Cette entité paysagère occupe un plateau variant de l'altitude 100 m à 140 m. Il est traversé au nord par la vallée des Ayrault. Des micro vallées, sèches en été et transversales à celle-ci, créent de légers vallonements dans le plateau. L'eau est très active en circulation souterraine à travers les assises calcaires. A la surface, les dolines (petites dépressions fermées appelées gouffres dans cette région), des vallons inondés faiblement en hiver, des puits profonds et rares reflètent ces phénomènes souterrains. De multiples mares parsèment le secteur.

Dans ce secteur, au nord du camp militaire, la «fosse au roi» est une doline inactivée depuis longtemps. A Bougon, la «fosse ronde» donne naissance au ruisseau le Bougon et à l'est du camp, le «Gouffre le Creux Fendu», le «Gouffre de l'Ortiou» et le «Gouffre du Pré Durci» sont encore en activité.



Système karstique et formation du paysage

ENTITE PAYSAGERE

904

LE BOCAGE DE BOUGON-AVON

les toits rouges et haies épaisses caractéristiques du terrain militaire



Remarquable chênaie aux arbres conduits en têtards



Densité de la haie et petitesse du parcellaire

Elle structure l'espace et constitue l'essentiel des motifs visibles. La position, la composition de ces haies et leur mode d'entretien déterminent la perception du paysage.

Dans ce secteur, différents types de haies se rencontrent :

- celles en bordure de route, dégradées et constituées d'un linéaire de roncier,
- celles en plein champs buissonnantes,
- celles doubles, typiques du bas pays, séparées par un fossé évacuateur des eaux,
- celles arborescentes des chemins ruraux aux espèces variées dont l'orme adulte a disparu.

Elles sont principalement composées d'ormes champêtres en rejet, aubépines, prunelliers, érables champêtres, troènes, cornouillers sanguins, merisiers, quelques corniers, ...

Le maillage des haies, reflet du parcellaire, marque les différents vallons par son implantation soit en parallèle de l'axe de la vallée soit en perpendiculaire sur les pentes. Les parcelles entourées de haies sont de très petites tailles. Elles varient de 0,5 à 10 hectares pour les plus grandes, ce qui donne 177 m de linéaire de haie par hectare en moyenne pour Bougon.



Un bocage singulier

Ce bocage particulièrement dense, qui autrefois constituait de vastes étendues, couvre actuellement un faible territoire. Il est la trace d'anciennes pratiques agricoles et d'autres modes de vie. Le paysage des communes de Bougon et Avon a été comme figé dans le temps depuis les années cinquante. Tout autour, les parcelles ont été remembrées et le paysage a changé. Le terrain militaire d'Avon, suite à une gestion particulière, possède une flore et une faune très riches.

Le cloisonnement du territoire par les haies et les bosquets conditionne fortement la perception : la vue s'arrête à la haie épaisse. Néanmoins, certaines de ces haies (peu entretenues) sont discontinues et offrent des passages «sauvages» aux troupeaux de bovins. Il a néanmoins la particularité d'être très dense, très serré (certaines parcelles ont conservé des dimensions très restreintes que l'on ne retrouve plus dans la plupart des bocages). Les parcours offrent des successions de «pièces» et de surprises propices à l'entraînement des troupes militaires.

Copyrights

Réalisation Atelier Cythère
 Pao : © 2005 Cythère (Florence Morisot, paysagiste DPLG)
 Textes et Photos : © 2005 CREN
 Prémaquette : Cassini (2001)
 Production CREN Poitou-Charentes - 2005

